

AGRESSION AU PARLOIR !!

le 25/08/24

Le dernier samedi du mois d'août aura encore une fois été difficile pour les agents du CD de Nantes lors d'une fouille à l'issue des parloirs. Un jeune détenu a refusé de se faire fouiller et a **agressé** un surveillant, au prétexte que c'est une personne âgée qui vient le voir. La compréhension étant impossible pour ce genre d'individu, il ne lui reste plus que la violence pour se faire entendre. Notre collègue s'est vu touché à deux reprises par un coup de tête et un coup de poing. Le professionnalisme des agents présents a permis de le maîtriser et de le conduire au quartier disciplinaire.

L'**UFAP UNSa justice** demande une sanction exemplaire envers ce détenu, afin d'envoyer un signal fort à la population pénale pour montrer que sur les parloirs aussi la loi reste aux agents.

L'**UFAP UNSa justice** demande à la direction de faire pression sur le tribunal pour que les auteurs d'agressions passent en comparution immédiate, pour qu'une fois leur sanction purgée, on puisse les transférer.

Au vu du nombre grandissant d'agressions et d'incivilités en tous genres, il est grand temps de faire le ménage sur le CD sachant que celui-ci va perdre son quartier disciplinaire pour plusieurs mois. La gestion étant déjà compliquée avec des sanctions différées de plusieurs jours à plusieurs semaines.

L'**UFAP UNSa justice** demande à la direction de site d'être vigilante sur les arrivées futures. Nous comprenons qu'il faille désengorger les Maisons d'Arrêt mais pas n'importe qui en fonction des travaux à venir.

L'**UFAP UNSa justice** encourage notre collègue à déposer plainte et l'assistera au besoin. L'**UFAP UNSa justice** lui souhaite un bon rétablissement.

Pour L'**UFAP UNSa justice**

MERCERON Emmanuel